

## INTITULE DU POSTE

ENSA VERSAILLES-2023-1421426-MCF TPCAU cat 2 n°1

## INTITULE LONG DU POSTE

Maitre ou maitresse de conférences / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 2

## ELEMENTS ADMINISTRATIFS

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
<b>Catégorie</b>	A
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche RMCC :
<b>Emploi de référence</b>	RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2024

## LOCALISATION DU POSTE

<b>Région</b>	Ile-de-France
<b>Département</b>	Yvelines
<b>Adresse</b>	5 avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles Cédex

## EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ÉNSA Versailles fonde sa singularité sur la qualité et la variété de ses enseignants. Le dialogue permanent entre les enseignants, l'administration et les étudiants entretient la réactivité de l'école. Tout en se positionnant sur des sujets précis, l'école évite tout positionnement doctrinal. Le dynamisme de ses instances lui permet de s'adapter rapidement à l'actualité des problématiques soumises à la profession architecturale.

Les enseignants ont la liberté de développer les sujets qu'ils estiment les plus importants, qu'ils soient d'actualité ou bien fondamentaux. Cette liberté, si elle peut être individuelle au départ, tend généralement à devenir collective. C'est ainsi qu'a été développée l'organisation du Master autour de trois questions triennales afin de proposer une géométrie adaptable pour que chacun puisse travailler sur ses spécialités sans renoncer au collectif.

Trois principes fondamentaux organisent la formation en projet : la conception sur les grands territoires et le paysage du XXI<sup>e</sup> siècle ; la maîtrise d'un savoir-faire plastique en représentation du projet ; la transdisciplinarité qui croise l'enseignement du projet avec arts plastiques, les SHSA ou encore l'expérimentation technique.

L'ÉNSA Versailles propose également un master spécialisé, une formation HMNOP, une préparation au concours AUE, une formation post-master (Mastere), un double diplôme architecte-ingénieur et une formation professionnelle au diplôme d'État d'architecte (DEA).

## DESRIPTIF DU SERVICE – *présentation des activités scientifiques de l'école*

La recherche se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, autour de quatre axes thématiques : Matières à expérimentation ; Métropolisation et développement territorial ; Héritage, patrimoine et création ; Espaces, corps et sensibilités. Les chercheurs, pour la plupart enseignants à l'école, entretiennent le lien indispensable entre enseignement et recherche.

L'ÉNSA Versailles prépare au doctorat en architecture qu'elle co-délivre avec l'Université Paris-Saclay, ainsi qu'avec CY Cergy Paris Université, et plus particulièrement son École Universitaire de Recherche, avec laquelle elle développe le doctorat par le projet.

Le projet d'établissement s'articule autour de la création d'un plan étudiant, de nouvelles formations (culture de l'expérimentation, post-diplôme dédiées au logement et à la transition écologique, petite école d'architecture) et de lieux innovants (fablab, espaces pour l'expérimentation à grande échelle).

L'ÉNSA Versailles se distingue enfin par son centre de création d'art contemporain, la Maréchalerie, qui permet de croiser les regards architecturaux, artistiques, sociaux.

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution**

L'enseignement du projet à l'ÉNSA Versailles se caractérise par deux cycles organisés de manière très différente. La licence est considérée comme un cycle d'apprentissage en « tronc commun », tandis que le master s'affirme comme un cycle plus libre, d'approfondissement, de remise en cause et d'ouverture au monde contemporain. L'enseignant(e) interviendra dans les deux cycles.

### **Cycle licence : L2, S3**

L'enseignant-e devra proposer une pédagogie (TD) s'inscrivant dans un rythme à deux temps : studio intensif et projet long :

- SP21 « Maisons remarquables » : studio intensif en équipe pluridisciplinaire. En amont du P21, le studio fabrique un corpus introductif à la thématique de l'« Habiter », commun à la promotion. Il s'agit d'interroger les standards, d'explorer les multiples usages et qualités de l'habitat, en apprenant d'autres cultures. Une série de maisons Japonaises remarquables sont sélectionnées pour leurs radicalités créatives.
- Le P21 « Maison Monde » : projet long et individuel. L'atelier est rythmé en deux temps en cohérence et en continuité pour aboutir à un projet final d'habitat, dans une progressivité d'un travail collectif vers un projet individuel.
  1. Fragment : création de fragments d'habitat, de moments d'architecture qui questionnent les notions d'individuel et collectif, d'échelle domestique et territoriale.
  2. Maison : conception et représentation de l'entité maison, issue des recherches fragmentaires, dans un travail de compositions et d'assemblages.

### **Cycle master : M1 et M2, S8 et S10**

Le cycle master laisse l'étudiant libre de ses choix. Les enseignements de P45 (M1 et M2 mutualisés) se développent autour de problématiques émergentes, qui s'articulent autour de l'une des trois questions triennales de l'ÉNSA Versailles et se développent en France comme à l'international, en relation avec la mobilité des étudiants (voyages, échanges internationaux, Erasmus, stages à l'étranger ...)

### **Autres missions :**

Le/La candidat-e devra encadrer des PFE.

L'ÉNSA Versailles développe de nombreuses interactions avec d'autres écoles supérieures de création telles l'ENSAPC et L'ENSP, notamment une première année de licence APA - Art, Paysage, Architecture - qui offre un enseignement interdisciplinaire. Le/La candidat-e pourra être amené-e à proposer et développer son enseignement dans ce cadre.

### **Implication dans l'école :**

Le/La candidat-e pourra être amené à assurer des coordinations pédagogiques, des expertises et évaluations. Il/elle devra contribuer à la communication de l'école par l'organisation de conférences, publications ou expositions des travaux d'étudiants. Il/elle est invité à participer au Fablab et au LéaV, et à intégrer les instances de l'École, de participer activement à la définition et à l'actualisation du projet pédagogique de l'ÉNSA Versailles, que ce soit dans son contenu ou dans les relations que développe l'École avec des partenaires extérieurs, notamment à l'international (partenariats et échanges internationaux).

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

### **1 - Expériences et compétences souhaitées / rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

- L'Ecole recherche un·e candidat·e capable de prendre des positions critiques et théoriques sur le monde de l'architecture et des territoires d'aujourd'hui et notamment à travers une approche prospective multi-scalaire, pluridisciplinaire et avec toutes les cultures du monde. L'enseignant·e devra posséder une solide maîtrise de la pédagogie architecturale sur le sujet, et ce dans une approche s'appuyant sur les triples correspondances « échelles / territoires / cultures » et « art / paysage / architecture ». Il/Elle lui faudra proposer un enseignement soucieux de l'écologie, de la diversité des usages et modes d'habiter, de la construction et enfin du champ poétique et imaginaire.

Il/Elle devra regarder l'étudiant comme étant acteur de débat, de l'aider à construire une réflexion critique sur les éléments fondamentaux de la conception en architecture, et ce dans un engagement politique, écologique et social. Pour ce, le/La candidat. devra être porteur d'une voix dans des débats ouverts et capable de traiter de l'architecture en rapport avec de grandes questions de société à travers le monde.

Le/La candidat·e devra enseigner les outils fondamentaux de la représentation architecturale mais aussi stimuler la création de nouvelles grilles de lecture, d'aller à la recherche de contournements créatifs permettant l'émergence de nouvelles définitions de l'Habiter, parce que notre monde contemporain est en profonde mutation et qu'il s'agit de mieux cerner les enjeux et les problématiques actuelles.

- L'enseignant·e devra affirmer sa spécificité pédagogique tout en participant à un enseignement collégial, dans un système d'échanges pédagogiques.

- Le/La candidat·e aura à développer activement une des questions triennales qui animent les réflexions et les échanges au sein du master et plus largement de l'école.

- Le/La candidat·e devra montrer sa capacité à mener une activité éditoriale. Il/Elle devra être capable de s'exprimer dans les supports les plus divers (publications, revues d'architecture nationales et internationales, revues d'art ou de philosophie ...), de monter des expositions et de faire sortir l'Ecole hors de ses murs en organisant des débats pluridisciplinaires, en donnant des conférences devant les publics divers.

- Le/La candidat·e devra avoir une solide expérience professionnelle à différentes échelles, du projet architectural et urbain, en France et à l'international, afin de pouvoir enseigner le projet en atelier dans une approche multi-scalaire et multi-culturelle.

### **2- Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires ...)**

--

### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :**

Diplôme d'architecte (DPLG ou DEA ou diplômes équivalents).  
Recherches sous formes diverses, non obligatoires mais souhaitées.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ENSA

### **Autres informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT *(textes encadrant les opérations de recrutement)*

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ÉNSA Versailles

## CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

[rh@versailles.archi.fr](mailto:rh@versailles.archi.fr)